

REPUBLIQUE DU BENIN

MISSION DE DECENTRALISATION

-----

PROGRAMME D'APPUI AU DEMARRAGE  
DES COMMUNES

 **AFRIQUE CONSEIL**

# MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE OUIDAH

*Consultant*

**Yénakpondji J. CAPO-CHICHI**

*Sous la supervision de **M. Emmanuel GUIDIBI**,  
Directeur Général du Cabinet « Afrique Conseil »*

*Avril 2006*

## SOMMAIRE

<b>LISTE DES TABLEAUX.....</b>	<b>I</b>
<b>SIGLES ET ABREVIATIONS.....</b>	<b>II</b>
<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>IV</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE I : CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF.....</b>	<b>2</b>
1.1 CADRE PHYSIQUE.....	2
1.2 CADRE ADMINISTRATIF.....	4
<b>CHAPITRE II : POPULATION.....</b>	<b>8</b>
2.1 ETAT DE LA POPULATION.....	8
2.2 MENAGES.....	9
2.3 ETHNIES.....	9
2.4 RELIGIONS.....	10
2.5 HABITAT.....	10
<b>CHAPITRE III : ORGANISATION SOCIALE.....</b>	<b>11</b>
3.1 POUVOIR POLITIQUE TRADITIONNEL.....	11
3.2 POUVOIR POLITIQUE MODERNE.....	11
<b>CHAPITRE IV: ACTIVITES ECONOMIQUES.....</b>	<b>13</b>
4.1 AGRICULTURE.....	13
4.2 ELEVAGE.....	14
4.3 PECHE ET CHASSE.....	15
4.4 LES UNITES ECONOMIQUES.....	15
4.5 EMPLOI.....	16
4.6 ENERGIE ET EAU.....	17
4.7 TRANSPORT ET COMMUNICATIONS.....	18
4.8 COMMERCE.....	20
4.9 TOURISME ET HOTELLERIE.....	21
4.10 AUTRES SERVICES.....	22
<b>CHAPITRE V : SECTEURS SOCIAUX.....</b>	<b>23</b>
5.1 SANTE.....	23
5.2 ACTION SOCIALE.....	23
5.3 EDUCATION.....	24
5.4 ARTS, CULTURE, SPORTS ET LOISIRS.....	26
<b>CHAPITRE VI : RESSOURCES FINANCIERES.....</b>	<b>26</b>
6.1 EVOLUTION DU BUDGET COMMUNAL.....	27
6.2 RECETTES.....	27
6.3 DEPENSES.....	28
<b>CHAPITRE VII : CONTRAINTES ET ATOUTS DE LA COMMUNE.....</b>	<b>28</b>
<b>CHAPITRE VIII : PRINCIPALES FILIERES PORTEUSES.....</b>	<b>33</b>
<b>CHAPITRE IX : PERSPECTIVES.....</b>	<b>35</b>
<b>CONCLUSIONS GENERALES ET RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>37</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>38</b>

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 1:</b> <i>Unités administratives de la Commune de Ouidah</i> .....	<b>5</b>
<b>Tableau 2:</b> <i>Présentation du personnel de la Commune</i> .....	<b>6</b>
<b>Tableau 3:</b> <i>Evolution de la population</i> .....	<b>8</b>
<b>Tableau 4:</b> <i>Superficie emblavée par sexe et par spéculation à Ouidah</i> .....	<b>14</b>
<b>Tableau 5:</b> <i>Effectif du cheptel dans la Commune de Ouidah en 2003</i> .....	<b>14</b>
<b>Tableau 6:</b> <i>Production halieutique de la Commune de Ouidah de 1991 à 1995</i> .....	<b>15</b>
<b>Tableau 7:</b> <i>Répartition des actifs selon la branche d'activité par sexe</i> .....	<b>16</b>
<b>Tableau 8:</b> <i>Répartition des ménages selon le mode d'approvisionnement en eau</i> .....	<b>17</b>
<b>Tableau 9:</b> <i>Les voies de communication terrestres</i> .....	<b>19</b>
<b>Tableau 10:</b> <i>Effectifs scolaires de Ouidah de 2004 à 2005</i> .....	<b>25</b>
<b>Tableau 11:</b> <i>Evolution des effectifs scolaires dans la circonscription de Ouidah</i> .....	<b>25</b>
<b>Tableau 12:</b> <i>Nomenclature des ressources adaptées à la Commune</i> .....	<b>26</b>
<b>Tableau 13:</b> <i>Evolution des budgets de fonctionnement et d'investissement de 2000 à 2004</i> .....	<b>27</b>
<b>Tableau 14:</b> <i>Evolution des recettes d'impôt de 2000 à 2004</i> .....	<b>27</b>
<b>Tableau 15:</b> <i>Les atouts, contraintes, opportunités et menaces des secteurs productifs et socio-économiques de la commune</i> .....	<b>28</b>
<b>Tableau 16:</b> <i>Atouts, Contraintes, Opportunités et Menaces des secteurs productifs et socio-économiques de la Commune, secteur par secteur</i> .....	<b>28</b>

## SIGLES ET ABREVIATIONS

APE	Association des Parents d'Elèves
ARDET	Agence Régionale de Développement du Tourisme
C/CS	Chef Circonscription Scolaire
CA	Chef d'Arrondissement
CARDER	Centre d'Action Régional pour le Développement Rural
CB	Chef Brigade
CCIB	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
CeCPA	Centre Communal de Promotion Agricole
CeRPA	Centre Régional de Promotion Agricole
CI	Classes
CLCAM	Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel
CNSR	Centre National de Sécurité Routière
CPRP	Caisse Populaire de Réduction de Pauvreté
CPS	Centre de Promotion Sociale
CS	Centre de Santé
CSA	Centre de Santé de l'Arrondissement
CSE	Comité de Suivi Evaluation
CVEC	Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit
DCGC	Division Chargée de la Gestion des Carrières
	Direction Départementale de l'Enseignement Primaire et Secondaire
DDEPS	
DDPD	Direction Départementale du Plan et de Développement
DDS	Direction Départementale de la Santé
EQF	Ecole à Qualité Fondamentales
FENAB	Fédération Nationale des Artisans du Bénin
FODEFCA	Fonds de Développement de Formation Continue et d'Apprentissage
GVC	Groupements à Vocation Coopérative
INSAE	Institut National de Statistique et d'Analyse Economique
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MCPPD	Ministère Chargé du Plan, de la Prospective et du Développement
MDN	Ministère de la Défense Nationale
MEHU	Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme
MEPS	Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire
MFE	Ministère des Finances et de l'Economie
MISD	Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation
MMEH	Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique
MOS	Matrice d'OrientatIon Stratégique
MSP	Ministère de la Santé Publique
NF	Non Fonctionnel
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPT	Office des Postes et Télécommunication

PADEAR	Projet d'Appui au Développement de l'Eau et Assainissement en milieu Rural
PADME	Promotion et Appui au Développement des Micro Entreprises
PADPA	Programme d'Appui au Développement de la Pêche dans l'Artisanale
PAPME	Programme d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises
PDC	Plan de Développement Communal
PDE	Projet de Développement de l'Elevage
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PEH	Protection de l'Environnement et de l'Homme
PIP	Programme d'Investissement Public
PM	Pour Mémoire
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PRODECOM	Programme d'appui au Démarrage des Communes
R/CPA	Responsable Centre de Promotion Agricole
RFUS	Registre Foncier Urbain Simplifié
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RIE	Route Inter Etat
RP	Receveur Percepteur
SADE	Service des Affaires Domaniales et Environnementales
SADI	Service des Archives, de la Documentation et de l'Information
SBEE	Société Béninoise d'Energie Electrique
SDCD	Service du Développement et de la Coopération Décentralisée
SE	Suivi Evaluation
SG	Secrétaire Général
SH	Service Hydraulique pour la Promotion
SONAPRA	Société Nationale pour la Promotion Agricole
SONEB	Société Nationale des Eaux du Bénin
SSE	Service de Suivi Evaluation
UCP	Union Communale des Producteurs

## **REMERCIEMENTS**

Nous adressons nos vifs remerciements à la Mission de Décentralisation et au PRODECOM (Programme d'Appui au Démarrage des Communes) pour la confiance qu'ils nous ont accordée pour la réalisation de l'étude monographique de la Commune de Ouidah.

Nos remerciements vont aussi à Monsieur le Maire de la commune, au Conseil communal, aux Responsables des services techniques aussi bien au niveau central qu'aux niveaux déconcentré et décentralisé pour leur disponibilité et leur contribution.

## INTRODUCTION

C'est dans le cadre de l'étude sur « *Le rôle des Communes dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses* » que s'inscrit l'élaboration de la monographie économique communale ; en effet c'était l'un des multiples produits attendus de cette étude commanditée par la Mission de Décentralisation et PRODECOM (Programme d'Appui au Démarrage des Communes)

Le Consultant responsable a mené l'étude monographique conformément aux dispositions de collecte de données édictées dans la méthodologie préconisée pour réaliser l'étude ci-dessus citée et sur la base des résultats des ateliers régionaux organisés par zone agro-écologique

La collecte des données a été ainsi réalisée par le consultant en collaboration avec les Représentants des Communes :

- d'abord au niveau de l'unité de documentation de la Commune et par
- Interview individuelle avec les informateurs-clés ;
- Interview avec des groupes; (institutions publiques, privées, représentants de la société civile, les projets, les ONG et autres partenaires au développement.)

Les entretiens et la collecte des données sont menés sur la base de plusieurs fiches précisant la liste des informations recherchées.

Au cours de l'étude monographique, le consultant a rencontré les problèmes suivants :

- La disponibilité de données statistiques fiables n'est pas toujours chose évidente
- Les rapports des différents services déconcentrés n'étaient pas souvent accessibles

Pour une Monographie économique, il manque encore beaucoup de données statistiques qui devront être complétées au fur et à mesure par la Commune elle-même ; il faudra donc considérer la présente version comme une version provisoire susceptible d'être améliorée.

# CHAPITRE I : CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF

## 1.1 Cadre physique

### 1.1.1 Situation géographique

Située entre 2° et 2°15 de latitude Est et, 6°15 et 6°30, dans le Département de l'Atlantique, la Commune de Ouidah s'étend sur une superficie de 364 km<sup>2</sup>. Elle est limitée :

- au Sud par l'Océan Atlantique,
- à l'Est par la Commune d'Abomey-Calavi,
- à l'Ouest par la Commune de Grand-Popo,
- et au Nord par les Communes de Kpomassè et Tori - Bossito.

### 1.1.2 Climat

Située au Sud-Ouest du Bénin, la Commune de Ouidah appartient à l'ensemble géographique qu'il est convenu d'appeler « Zone humide ». Elle jouit d'un climat soudanoguinéen, caractérisé par deux saisons de pluie alternées de deux saisons sèches à durées inégales. La hauteur d'eau recueillie au cours de l'année varie entre 950 et 1150 mm. Elle est plus importante à l'Est qu'à l'Ouest. La température moyenne est de 27°C, variant de 24° à 30°C en saison des pluies et de 23° à 33°C en saisons sèches.

### 1.1.3 Sols

On distingue, du Sud au Nord, deux grands ensembles de sol. Les sols de type sablonneux et les sols de type ferrallitique. Les sols sablonneux sont limités au cordon littoral qui regroupe les arrondissements d'Avlékété, de Djègbadji et de Ouakpè-Daho. Cependant ce type de sol se retrouve également dans la partie méridionale de Ouidah 1, Ouidah 3 et de Pahou. La RNIE1 marque la limite nord de ce complexe parsemé de nombreux îlots. Au delà de cette limite, s'étendent les sols de type ferrallitique. Ils sont généralement localisés dans les arrondissements de Savi, de Gakpé, et la partie septentrionale des arrondissements urbains. Entre ces deux types de sols, existe la frange lagunaire, constituée de zones marécageuses et de plaine d'inondation.

L'aptitude culturale des sols se présente comme suit :



### ***Cultures vivrières***

Manioc : très favorable

Mais : peu favorable

Riz : peu favorable

Haricot : favorable

***Cultures maraîchères*** : favorable

### ***Cultures de rente***

Arachide : peu favorable

Palmier à huile : peu favorable

Cocotiers : favorable      Anacardier : peu favorable

#### ***1.1.4 Réseau hydrographique***

Le réseau hydrographique est essentiellement caractérisé par un système lacustre et lagunaire dont les principaux plans d'eau sont : les lagunes de Djessin, Donmè, et le lac Toho. Ils sont alimentés par les fleuves du bassin du sud-ouest, notamment le Kouffo et le Mono. Ils sont généralement très encombrés et leur production halieutique est en baisse à cause de la surexploitation anarchique et intensive par les populations riveraines.

#### ***1.1.5 Végétation***

Elles se situent dans un écosystème particulier constitué d'une diversité floristique et faunique. Du point de vue formation végétale, la flore est d'une manière générale dégradée, entièrement défrichée et qui laisse apparaître par endroits, l'existence de quelques îlots de forêts sacrées comme celles de Kpassè-Zoumè et d'Avlékété. En dehors de ces reliques de forêts naturelles, il existe plutôt de grandes plantations de palmier à huile, de cocotiers, d'arbres fruitiers (notamment les manguiers), de bois de feu.

Les principales espèces de bois de feu sont l'acacia et l'eucalyptus. Elles couvrent une superficie de 300 ha à Ahouicodji. Dans le village de Gakpé, il existe de grandes plantations de cocoteraie (430 ha) et de palmeraie (830 ha) rétrocédées par la SONICOG à la communauté. Ce domaine est dénommé *CARON*. Devenu une coopérative de tout le village, il est géré par un bureau élu.

La cocoteraie reste le type de végétation du cordon littoral. Les formations naturelles sont la savane herbeuse, les prairies et les formations marécageuses à *Raphia gigantea*, quelques mangroves à *Rhizophora racemosa* et *Avicenia africana*.

La faune bénéficie de la diversité des composantes naturelles du milieu constituées d'un microclimat de type humide continental, d'une pluralité floristique composée de forêts naturelles, de plantations forestière et agricole, etc., de ressources en eau (plans et cours d'eau et océan), etc. Cette diversité de l'environnement naturel concourt à la diversité faunique, tant domestique que naturelle. Du point de vue domestique, il s'agit des animaux de compagnie et de bouche (volaille, petit bétail, pisciculture de petite échelle, etc.) ; quant à la faune naturelle ou sauvage, elle concerne plus le type aquatique, notamment les oiseaux, les poissons, les crustacés, les moules, les huîtres, tant d'origine continentale que marine.

## **1.2 Cadre Administratif**

La commune de Ouidah compte dix (10) arrondissements subdivisés en soixante (60) quartiers de ville et villages.

La toponymie des localités révèle un fond culturel et historique très riche. Chaque quartier de ville est dirigé par un Chef Quartier, alors que chaque village est dirigé par un Chef de Village. Ils sont sous l'autorité d'un Chef d'Arrondissement élu et membre du Conseil communal

**Unités administratives de la Commune de Ouidah**

ARRONDISSEMENTS	QUARTIERS DE VILLE / VILLAGE	ARRONDISSEMENTS	QUARTIERS DE VILLE / VILLAGE
Arrondissements Urbains			
Ouidah 1	Abatta 1	Ouidah 3	Agbanou
	Abatta 2		Fonsramè 1
	Dangbéhoué		Fonsramè 2
	Sogadji		Gomey
	Zomaï		Minantinkpon
	Zoungbodji		Zohoungo
Ouidah 2	Ahouandjigo	Ouidah 4	Docomey
	Ganvè		Tovè 1
	Gbéna		Tovè 2
	Gbéto		Womey
	Houédjèbo		
	Lèbou		
Arrondissements Ruraux			
Avlékété	Adounco	Djègbadji	Aïdo
	Agouin		Degoue
	Ahouandji		Djègbadji
	Hio		Kouvènanfidé
	Agbanzin-kpota		Dondji
	Avlékété		Mèko
Gakpè	Amoulèhoué	Houkpè	Azizakoue
	Fonkoumè		Djègbamè
	Gakpè		Gbehonou
	Tohonou		Gbèzounmè
Pahou	Acadjamè	Savi	Houakpè-daho
	Adjirra-hounvè		Houakpè-kpèvi
	Adjirra-adoviè		Assogbénou-daho
	Pahou		Bossouvi
	Ahouicodji		Dékouénou
	Ahazon		Houéton
	Houndjava		Houéyiho
	Hounhanmedè		Monso
Adjirra-kpovié	Ouèssè		

**1.2.1 Evolution administrative**

L'évolution politique et administrative de la commune de Ouidah peut se retracer à travers quatre (04) grandes périodes au cours desquelles, elle a successivement eu le statut de district rural/urbain, sous-préfecture, de circonscription urbaine. La dernière, celle impulsée par le renouveau démocratique et la décentralisation a permis à Ouidah de devenir Commune de plein exercice.

Ainsi, les élections locales de décembre 2002 ont-elles permis de doter Ouidah d'un organe délibérant, le Conseil Communal de 17 membres élus pour 5 ans et d'un organe exécutif constitué par la mairie et les bureaux d'arrondissement. L'administration de la mairie est dirigée par le Maire et ses deux Adjoints, tous membres du Conseil Communal. Ils sont les garants de l'application des décisions du CC, et sont responsables de l'administration et du développement communal. Chaque arrondissement dispose d'un bureau dirigé par un Chef d'Arrondissement.

La mairie dispose pour son fonctionnement des services administratifs, financiers, techniques et d'un effectif de 79 agents de toutes les catégories.

#### Présentation du personnel de la Commune

CATEGORIE	EFFECTIF			BUDGET EMARGENT	
	M	F	Total	National	Commune
A	6	0	6	3	3
B	2	0	2	0	2
C	9	8	17	0	17
D	20	9	29	0	29
E	6	1	7	0	7
Contractuels	17	4	21	0	21
<b>TOTAL</b>	<b>60</b>	<b>22</b>	<b>82</b>	<b>3</b>	<b>79</b>

Dans l'ensemble, les services de la mairie et les bureaux des arrondissements souffrent d'insuffisance de personnel qualifié et d'équipements adéquats et modernes.

Rappelons que les locaux de la mairie et des bureaux d'arrondissement sont actuellement en cours de réfection.

L'administration communale travaille avec l'appui technique des services publics et sociétés déconcentrés de l'Etat. Ces services physiquement implantés sur le territoire de la Commune se présentent comme suit :

- Le Centre de Santé de la Commune (CSCOM)
- Le Centre de Promotion Sociale (CPS)
- La Circonscription Scolaire (CS)
- Le Centre Communal pour la Promotion Agricole (CCPA)
- Le Service des Impôts
- La Recette Perception
- Le Service de l'Alphabétisation
- La poste et télécommunication
- La SBEE et SONEB
- La Brigade de la gendarmerie
- Le Commissariat de police, ...etc.

### ***1.2.2 Services techniques, administratifs et partenaires au développement***

La Société Civile de Ouidah est diversifiée on y rencontre des associations et ONG locales de lobbying (UGDO, COFOVICO, AJO, AFDO, AGVO, AVO, GAMO, ASAMHO, Association de Développement de Savi, Gakpé, Djègbadji (Donmè)...), des ONG spécialisées dans les secteurs du développement (Aide et Action, APFEM, CERPADEC, IDEE, IDDOR, USIRTO, Action plus, GATOM, AFO Développement, IRADM, UFOR, UIB, CPJO, FSD, Coopérative Ayiwou, Association Vidolé, ...), des groupements à la base, des unions des producteurs et des associations des corps de métier ; les pouvoirs religieux : Vodoun, Chrétiens et Islam ; et la diaspora latino-américains et les organisations des ressortissants de Ouidah résidents ailleurs.

La Société Civile de Ouidah est diversifiée regorge de cadres compétents dans tous les domaines : économique, social et culturel ; tant de ressources humaines sont d'une utilité incontestable pour le développement de la Commune. Dans une logique de démocratie, ce potentiel humain doit être associé aux initiatives de développement. Conscient de cette nécessité et recherchant l'adoption d'une politique de développement dynamique, harmonieux et consensuel répondant aux aspirations profondes des populations, le Conseil Communal et le Maire ont mis sur pied un organe de concertation et de collaboration avec la Société Civile de Ouidah<sup>13</sup>. Ce cadre de concertation est d'une importance capitale en ce qu'il vise à regrouper les forces économiques, intellectuelles et associatives de la Commune au tour des actions de développement. De part son regard extérieur et les expériences de ses membres et même les compétences infuses des sages, cet organe enrichira la réflexion des élus et éclairera leurs choix dans une vision commune de l'avenir de Ouidah.

### ***1.2.3 Coopération décentralisée***

La coopération décentralisée est initiée avec deux villes françaises de Melun-Poinçonnet et Ville-Neuve d'ASQ. Aussi, dans le cadre de la mise en œuvre du projet lagune, des initiatives sont en cours pour rendre opérationnelle l'intercommunalité avec les communes lagunaires de Kpomassè, Grand-Popo et Calavi.

## CHAPITRE II : POPULATION

### 2.1 Etat de la population

#### 2.1.1 Historique du peuplement

Ouidah est une importante cité historique du Département de l'Atlantique en République du Bénin. Le nom Ouidah renvoie étymologiquement à l'ethnonyme utilisé par les Fon d'Abomey pour désigner ses premiers habitants, les HOUEDAH. Ce vocable sera perçu et transcrit différemment par les européens : Juda, Ajuda par les portugais (16e siècle), Fida par les hollandais (17e siècle), Whydah par les anglais (1681-1780) et Ouidah par les français (17e siècle).

La population de la Commune est composée majoritairement de Fon, de Nago, de Xuéda et de Mina. Les Xuéda ont été les premiers habitants de la ville de Ouidah ainsi que de sa région. Les Fon d'Abomey y sont venus en grand nombre sous le règne du Roi Agadja, qui a conquis le royaume Xuéda de Savi, et a fait de Ouidah sa façade maritime en 1727 : c'était le principal port de la côte du Golfe du Bénin. Ensuite, il y a eu la migration des commerçants nago et haoussa du Nigeria.

#### 2.1.2 Evolution de la population

La population est passée de 64 433 habitants à 76.551 habitants de 1992 à 2002, soit un taux d'accroissement intercensitaire de 1,88 %, taux nettement inférieur à celui du département (4,29 %) et même au taux de croissance naturelle du Bénin évaluée pour la période 1992-2002 à 3,23 %.

Le tableau suivant récapitule de manière comparative l'évolution de la population de la Commune avec celle du département, depuis le recensement de 1979.

**Evolution de la population**

ANNEE	1979		1992		2002	
	Ouidah	Atlantique	Ouidah	Atlantique	Ouidah	Atlantique
Population (hab)	54 270	365 910	64 433	529 546	76 555	801 683
% de croissance			1,88%	2,88%	1,74%	4,23%

Source: MCPPD INSAE: RGPH3 2003, Mairie de Ouidah

#### 2.1.3 Structure par âge et par sexe de la population

La Commune de Ouidah a une population relativement jeune. En effet, près de 44% des habitants ont moins de 15 ans. Cette tranche d'âge indique le niveau de pression qui s'exerce sur les infrastructures scolaires. Le second groupe, ceux des 16 – 24 ans, n'est pas négligeable : il représente 17,54 % de la population. En somme, la population active de la commune est supérieure à celle du département. Ce qui

expliquerait en partie l'exode rural. Dans la tranche de 25 à 49 ans, le ratio est de 78,41 hommes pour 100 femmes ; ceci semble indiquer un départ massif des bras valides vers d'autres horizons à la recherche de travail. Cette structure par groupe d'âges laisse apparaître par ailleurs que la proportion des personnes âgées commence par s'accroître, surtout parmi les femmes des plus de 60 ans (7,77 % des femmes contre 6,31 % d'hommes en 2002) avec une amélioration des conditions d'hygiène et de santé. Cette proportion dans les années à venir est appelée à progresser ; ce qui nécessite des politiques appropriées pour la prise en compte de la situation sociale de ces personnes âgées.

La population urbaine est sensiblement égale à la population rurale, puisqu'elle représente 49,17% de l'ensemble de la Commune. Ce constat traduit un exode rural massif et un besoin important en emplois nouveaux. Par ailleurs, cette population est inégalement répartie sur l'ensemble du territoire communal. Les arrondissements urbains concentrent la moitié de la population de la Commune sur moins du cinquième de la superficie. Cette densité diminue au fur et à mesure qu'on s'éloigne du noyau urbain. Un second pôle, moins important, se développe autour de Pahou.

D'une manière générale, le caractère historique de la ville de Ouidah et ses relations privilégiées avec la Commune de Kpomassè, où plusieurs ménages de Ouidah ont leurs fermes, amène à situer le développement des deux communes, Ouidah et Kpomassè dans le cadre de l'intercommunalité.

## **2.2 Ménages**

Structure par âge et sexe des chefs de ménage

Suivant les résultats du RGPH 2002, la population recensée dans la Commune de Ouidah est répartie entre 18.958 ménages. La taille moyenne des ménages est 4.

## **2.3 Ethnies**

Les grandes composantes socio - culturelles de la commune se présentent comme suit : Fon 69,8% ; Adja 16,5% ; Yoruba 9,0% ; Bariba 0,5% ; Dendi 0,3%. Les Fon et apparentés sont majoritaires dans tous les arrondissements. Il s'agit essentiellement des Fon, des Aizo, des Xueda, des Afro-brésiliens et des Métis. D'après la collecte, ils représentent plus de 80% de la population des arrondissements ruraux et plus de 60% de celle des arrondissements urbains.

Les Adja et apparentés sont plus importants dans l'Ouest de la Commune tandis que les Yoruba sont implantés dans le centre urbain. Ceux-ci représentent le second groupe socio-culturel de la ville de Ouidah après les Fon.

Certains groupes socio - culturels constituent des minorités dans la Commune. Il s'agit des Bariba, des Haoussa et des Dendi. Ils se retrouvent prioritairement dans les arrondissements urbains. A cela, il faut ajouter les nouveaux groupes venus du Nigeria, constitués des Oguni et des Ibo installés depuis une décennie. Ils résident majoritairement dans Ouidah 2.

## **2.4 Religions**

Ouidah est une localité où les pratiques ancestrales communément appelées vodoun demeurent vivaces. Ouidah est le berceau mondialement reconnu du vodoun cependant, on y observe la cohabitation de plusieurs religions. Le cas du Temple du Python et de la Basilique (Eglise catholique de construction centenaire) est édifiant. C'est aussi à Ouidah qu'est implanté le Grand Séminaire de formation des prêtres catholiques. Les principales confessions religieuses des populations de la Commune sont : l'animisme (46,7%) ; le Catholicisme (41,2%) ; l'Islam (3,6%) ; le Protestantisme (1,0%) et autres (7,5%).

Ces pratiques religieuses se retrouvent sensiblement dans les mêmes proportions au niveau des arrondissements. Cependant, les adeptes des cultes traditionnels sont plus nombreux en milieu rural qu'en milieu urbain où les religions chrétiennes tendent à prendre le pas sur le vodoun. L'influence des chefs religieux traditionnels est incontestable dans tous les arrondissements.

## **2.5 Habitat**



## CHAPITRE III : ORGANISATION SOCIALE

### 3.1 Pouvoir politique traditionnel

La plupart du temps, les habitants de la commune sont agglomérés dans les villages composés de hameaux. Ces hameaux sont le plus souvent peuplés de parents très proches ou de descendants d'un ancêtre commun.

L'organisation sociale au sein des groupes socioculturels est caractérisée par la structure patrilinéaire, c'est-à-dire que l'individu, dès sa naissance, prend le nom de son père qui lui donne le droit de lui succéder, comme c'est le cas dans la plupart des régions du Sud-Bénin et du centre Bénin.

Traditionnellement, cette structure sociale est pyramidale, avec au sommet le chef de clan ou de lignage, et à la base les ménages issus de ce lignage, avec à leur tête leurs chefs respectifs. Ce rôle de chef de ménage autrefois exclusivement réservé aux hommes, revient de plus en plus aux femmes avec des femmes comme chef de ménage dans plusieurs cas : veuvage, exode du mari, abandon du foyer par celui-ci, deuxième ou troisième épouse dans le cas de la polygamie. La famille au sens restreint du terme est le ménage monogame ou polygame, composé du chef de ménage, des enfants, de l'épouse ou des épouses, des collatéraux ou des personnes à charge.

### 3.2 Pouvoir politique moderne

Depuis Décembre 2002, le Bénin s'est engagé dans une réforme de décentralisation administrative. Cette réforme favorise la mise en place d'entités territoriales socialement, économiquement et écologiquement viables dans un contexte de bonne gouvernance. Au total, trois (03) grands objectifs se dégagent du processus de décentralisation :

- **Politique** : l'instauration d'une plus grande participation des populations à la gestion de leurs propres affaires
- **Economique** : l'organisation d'un seul niveau de décentralisation limitée aux communes dotée d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière suivie d'une réforme conséquente des finances locales afin de procurer aux collectivités décentralisées les ressources nécessaires à l'accomplissement de leurs nouvelles mission.
- **Développement** : la promotion d'un véritable développement à la base grâce à une administration enfin démocratisée et l'application d'une politique dynamique en matière de gestion des agglomérations afin de répondre aux exigences de l'accroissement galopante des populations urbaines.

**C'est donc dans ce contexte que les dispositions suivantes sont assurées :**

- La commune, est administrée par un conseil élu dénommé Conseil Communal.
- Le Maire est l'organe exécutif de la Commune ; il est assisté d'adjoints.
  - Le Maire et ses adjoints sous élus par le Conseil Communal en son sein.
  - Le Maire nomme un Secrétaire Général de mairie dans les conditions précisées par la loi.
- La commune a un budget autonome voté par le Conseil Communal. Le Maire est l'ordonnateur du budget communal
- La commune constitue le cadre institutionnel pour l'exercice de la démocratie à la base.
- Elle est l'expression de la décentralisation et le lieu privilégié de la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques locales. Cette participation des citoyens à la gestion des affaires publiques commence déjà au niveau des différents Conseils élus pour administrer les communes et ses démembrements :
  - Le conseil communal
  - Le conseil d'arrondissement
  - Le conseil du village

Le Maire a sous ses ordres les unités déconcentrées de l'administration territoriale

(Police, gendarmerie)

## **CHAPITRE IV : ACTIVITES ECONOMIQUES**

Ouidah est un territoire à vocation multiple : histoire, culture, tourisme, agriculture, pêche, élevage, commerce et services. La valorisation de cet espace l'est à travers les flux des personnes, des produits et de l'information entre d'une part, le centre urbain et les arrondissements ruraux et d'autre part, la commune et les autres communes environnantes.

Les activités économiques diffèrent d'un arrondissement à un autre suivant la localisation et la nature des substrats qui les supportent. Si les quatre arrondissements urbains, à savoir Ouidah 1, 2, 3 et 4 remplissent mieux les fonctions afférentes à une ville, les autres arrondissements se consacrent plus aux activités agricoles et connexes. Les principales activités économiques de la commune peuvent se résumer à : agriculture, pêche, élevage, transformation de produits divers, commerce, exploitation de carrières de sable, tourisme, l'artisanat et le transport.

### **4.1 Agriculture**

La Commune de Ouidah bénéficie des conditions naturelles favorables à l'agriculture ; les aptitudes culturales des sols étant bonnes et les hauteurs pluviométriques annuelles suffisantes.

Dans la commune de Ouidah, les principales cultures sont le manioc, le maïs, le niébé, la tomate, le palmier à huile et le cocotier. Les paysans continuent de pratiquer l'agriculture sur brûlis avec des outils rudimentaires tels que la houe, le coupe-coupe, la hache, etc.

Les cultures vivrières dominent. Le maïs, et le manioc, base de l'alimentation des populations de la commune, viennent largement en tête. Plus des 80% des superficies emblavées par an sont consacrées à ces deux cultures que l'on rencontre dans les arrondissements de Gakpé, Savi et la partie Nord de Pahou constitués de sols ferrallitiques lessivés.

Les cultures maraîchères se pratiquent dans Pahou Sud et sur le cordon littoral. Les produits maraîchers sont vendus sur les marchés de Kpassè, Pahou et même sur le grand marché Dantokpa de Cotonou. Cette zone (Pahou Sud et arrondissements du cordon littoral Avlékété, Djègbadji et Houakpè-Daho) est constituée de sols sablonneux non fertiles. Le tableau suivant présente les principales spéculations et les superficies emblavées.

Les cultures de rente sont représentées par le palmier à huile, le coco et l'arachide. La plupart des plantations de cocotiers sont vieilles et de moins en moins productives. Les palmiers naturels font l'objet de coupe intensive pour l'extension des cultures vivrières et pour la fabrication de l'alcool local communément appelé

"sodabi". 870 ha de plantation de palmiers à huile sélectionnés et 430 ha de cocotiers sélectionnés sont rétrocédés par la SONICOG à la population de Gakpé (Savi). Ces plantations sont gérées par la Coopérative d'Aménagement Rural de Gakpé.

Superficie emblavée par sexe et par spéculation à Ouidah

Produits	Superficie emblavée (ha)									
	1999 - 2000		2000 - 2001		2001 - 2002		2002 - 2003		2003 - 2004	
	Pré.	Réa.	Pré.	Réa.	Pré.	Réa.	Pré.	Réa.	Pré.	Réa.
Maïs local	5820	4703	6320	5814	6320	5814	5420	4816	7000	4816
Maïs amélioré	535	1418	670	638	670	638	478	501	510	501
Manioc	558	660	1050	729	1050	729	805	854	805	854
Niébé			300	288	300	288	300	277	303	277
Arachide	250	104	280	263	280	263	250	235	250	235
Patate douce	22	0	19	4	19	4	21	25	26	25
Tomate	350	258	390	367	390	367	265	280	790	280
Piment	98	43	95	94	95	94	43	53	57	53
Gombo	37	17	37	36	37	36	21	23,5	31	23,5
Oignon	19	13	22	19,5	22	19,5	24	28,5	29	28,5
Légumes feuilles	39	24	41	39	41	39	20	33	45	33
Légumes fruits	30	17	34	31,5	34	31,5	28	29	28	29
<b>Total</b>	<b>7758</b>	<b>7257</b>	<b>9258</b>	<b>8323</b>	<b>9258</b>	<b>8323</b>	<b>7675</b>	<b>7155</b>	<b>9874</b>	<b>7155</b>

Source : CeCPA Ouidah / Kpomassè, 2005

## 4.2 Elevage

L'élevage est très peu développé dans la commune, peu organisé et constitue une activité secondaire pour quelques individus. Le tableau ci-après présente les différentes espèces de la Commune.

Effectif du cheptel dans la Commune de Ouidah en 2003

ESPECES	EFFECTIF
Bovin	6500
Petits ruminants	12000
Porcins	3000
Volaille	40000
Autres (Aulacode, lapin, cobaye)	400
<b>Total</b>	<b>61900</b>

Source: secteur agricole de Ouidah / Kpomassè

Il n'existe pas de statistiques réelles et récentes dans le secteur. La statistique disponible est obtenue par affectation du coefficient de croissance aux chiffres de recensement réalisé il y a 15 ans. Les principales espèces rencontrées sont les bovins, les ovins, les caprins, les porcins et les volailles. Les bovins sont élevés souvent sous cocoteraies, forme d'épargne pour les paysans.

Les ovins et les caprins sont élevés dans presque tous les ménages agricoles sous forme divagante compte tenu des divers usages dont ils font l'objet. Pour les porcins,

un certain engouement pour leur consommation a été constaté ces dernières années. Mais l'offre ne satisfait pas la demande. Cet élevage a enregistré en 1997 la mort de la quasi-totalité du cheptel suite à l'épizootie de la peste porcine africaine. L'élevage de la volaille locale est très important et moins suivi par rapport à l'élevage de la volaille améliorée.

### 4.3 Pêche et chasse

#### Production halieutique de la Commune de Ouidah de 1991 - 1995

Années	Plan d'eau		Production totale (en tonnes)
	Lagune Toho	Lagune côtière	
1991	143,77	391,55	532,32
1992	102,46	328,25	430,71
1993	88,27	596,96	662,11
1994	109	553,11	662,11
1995	112,28	343,64	456,02

Source : CARDER Ouidah / Kpomassè, 2005

En dehors des études financées par la GTZ de 1991 à 1995 sur la production halieutique de la Commune, aucune statistique n'est disponible jusqu'à nos jours. Ces données disponibles montrent que la pêche est relativement développée et que la production évolue en dents de scies.

D'après les pêcheurs, elle mobilise beaucoup de personnes, aussi bien les nationaux que les étrangers. Cependant, les prises deviennent de moins en moins abondantes. On distingue la pêche continentale (au niveau du lac Toho, la lagune Djessin, les bas-fonds et marécages) et dans les étangs piscicoles à l'aide des filets et des acadja et la pêche maritime artisanale et industrielle. Cette dernière est très rare dans la commune.

La pêche constitue la principale activité des populations des arrondissements de Djègbadji, Avlékété, une grande partie de Pahou et de Houakpé.

### 4.4 Les unités économiques

La zone industrielle des Départements de l'Atlantique et du littoral est localisée dans l'arrondissement Gakpé. Elle n'est ni viabilisée ni opérationnelle. Toutefois quelques industries, PME et PMI sont implantées dans l'arrondissement de Pahou et Ouidah centre. Au nombre de ceux-ci on peut citer : 01 usine de manufacture de cigarettes à Gbèna ; 01 usine textile à Ahozon ; 03 unités de production de provende et tourteau à Ganhatin, Pahou et Acadjamè ; 01 complexe avicole d'élevage de

poussin et poulet de race à Pahou sans oublier les fabriques de barres de glace, boulangeries, Savonnerie, Imprimerie, ...etc.

### **Petites Unités de transformation**

La transformation artisanale des produits agricoles est faite avec des équipements rudimentaires. Il s'agit notamment de : la transformation du manioc en tapioca et gari ; la transformation du vin de palme en alcool (sodabi) ; des noix de palme et de coco en huile et du fumage de poisson, fabrication artisanale de biscuits et du pain. Il y a aussi la transformation/fabrication du sel à Djègbadji, Pahou, Avlékété.

Les activités d'artisanat proprement dites sont menées dans les ateliers de fabrication : scieries, menuiseries, constructions métalliques et tournage, miroiteries, fabrication des objets d'art (dessinateurs, pyrograveurs, sculpteurs, peintres). Plusieurs autres ateliers sont spécialisés dans les services : mécanique, vulcanisation, dépannage radio et TV, maçonnerie, électricité, plomberie, coiffure, couture, tissage, tricotage, ...etc.

## **4.5 Emploi**

La création d'emplois est aujourd'hui une préoccupation majeure des pouvoirs publics, en particulier pour les responsables des communes décentralisées. La création d'emplois se présente comme un élément induit des actions initiées par les communes, car elles ont désormais la possibilité et la responsabilité de créer directement des emplois, en particulier des emplois permanents. Cette situation constitue la réalité quotidienne de toutes les communes du Bénin, en particulier la Commune de Ouidah qui ne dispose pratiquement pas d'industries susceptibles de générer des emplois à la taille des besoins.

La Commune de Ouidah apparaît comme une Commune où la participation des femmes aux activités économiques est aussi importante, sinon plus élevée que celle des hommes : 81,2 % contre 18,8 % d'hommes.

### Répartition des actifs selon la branche d'activité par sexe

Branche d'activité	Sexe				Total	
	Masculin		Féminin			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agriculture	3163	10,94	266	0,81	3429	5,57
Industrie extractive	1818	6,29	55	0,17	1873	3,04
Industrie manufacturière	2314	8,00	1561	4,77	3875	6,29
Eau, électricité, gaz	44	0,15	1	0,00	45	0,07
Bâtiment, BTP	1480	5,12	23	0,07	1503	2,44
Commerce, restauration	1589	5,50	10959	33,51	12548	20,37
Transport, communication	1499	5,19	37	0,11	1536	2,49
Banque, assurance	25	0,09	10	0,03	35	0,06
Autres services	2034	7,04	1615	4,94	3649	5,92
Non déterminés	14942	51,69	18177	55,58	33119	53,75
<b>Ensemble</b>	<b>28908</b>	<b>100</b>	<b>32704</b>	<b>100</b>	<b>61612</b>	<b>100</b>

Source: INSAE, RGPH3, 2003

Il apparaît clairement à travers la répartition des actifs par branche d'activités qu'au niveau des hommes, l'agriculture constitue l'activité principale (10,94 %), même si l'industrie extractive et l'industrie manufacturière tendent à prendre de l'ampleur (14,29). Par contre, chez les femmes, le commerce et la restauration viennent nettement au premier rang avec plus de 33.5 % des actifs féminins. La très forte proportion des non - déterminés traduit sans doute l'existence de petits boulots de subsistance et des activités du secteur informel auxquels se livre une grande partie de la population de Ouidah pour la survie.

## 4.6 Energie et Eau

Tous les quartiers de ville et les villages ne disposent pas d'un réseau d'adduction d'eau ou d'une source d'approvisionnement en eau potable (carte « Ressources en eau »). Le réseau d'adduction d'eau de la SBEE reste limité au centre urbain (4 arrondissements de Ouidah) et à 3 autres arrondissements (Pahou, Djègbadji, Savi), où la plupart des ménages n'arrivent pas à souscrire à un abonnement. Ce sont des ménages démunis qui arrivent difficilement à subvenir à leurs besoins vitaux. Seulement 2078 abonnés bénéficient de ce réseau de 64 km<sup>10</sup>.

### Puits / Forages

Dans les zones rurales, la présence des forages et des puits n'arrive pas à satisfaire les besoins des populations. Le taux de couverture de la Direction de l'Hydraulique s'élève à 45,68%<sup>11</sup>. Le tableau suivant présente la situation en approvisionnement en eau de la commune.

## Répartition des ménages selon le mode d'approvisionnement en eau

Mode d'approvisionnement en eau	OUIDAH		ATLANTIQUE	
	Nombre	%	Nombre	%
Eau courante	134	0,71	420022	99,77
Eau SBEE ailleurs	178	0,94		0,00
Fontaine	351	1,85		0,00
Pompe village	78	0,41	970	0,23
Citerne	78	0,41		0,00
Puits protégé	6000	31,65		0,00
Puits non protégé	11900	62,77		0,00
Rivière	25	0,13		0,00
Autres	214	1,13		0,00
Non déterminé		0,00		0,00
<b>Ensemble</b>	<b>18958</b>	<b>100</b>	<b>420992</b>	<b>100</b>

Source: INSAE, RGPH3, 2002

Nb d'habitants/point d'eau

Dans l'ensemble de la commune de Ouidah, plus de 94,48 % des ménages utilisent l'eau de puits protégés ou non, alors que 0,1 % va à la rivière pour ses besoins en eau. L'eau courante de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) est également très faiblement représentée (1,6 %) ; la situation est donc assez critique.

## 4.7 Transport et communications

### 4.7.1 Transport

**Le réseau de voies terrestres :** La Commune est une ville géographiquement bien positionnée par rapport aux grandes villes du Bénin et aux pays voisins comme le Togo, le Ghana et le Nigeria pour les échanges commerciaux. Elle est dotée de trois types de réseau de communication. La situation du réseau routier et des pistes se présente dans le tableau ci-dessous.

**Le réseau ferroviaire :** Traversant la commune sur une trentaine de kilomètres et reliant Pahou à Sègbohòuè, ce réseau n'est plus fonctionnel depuis des décennies. C'est une voie désaffectée. Seule la présence des rails signale l'existence d'un tel réseau par le passé. Cependant, la ligne Godomey- Pahou- Tori est fonctionnelle et fait de la localité de Pahou un carrefour important dans le transit ferroviaire.

**Le réseau fluvio-laguno-lacustre :** Le transport au niveau des villages lacustres, notamment à Ouakpè-Daho, Avlékété et Djègbadji, est assuré par des pirogues taillées dans des troncs d'arbre et pagayées grâce à la motricité musculaire humaine. Le déplacement sur plans ou cours d'eau est une activité peu lucrative. On y retrouve généralement de jeunes personnes et les enfants à la recherche de quelques piécettes pour se payer la pitance du jour. Il n'existe pas d'infrastructures



appropriées à l'activité de transport fluvio-laguno-lacustre. En d'autres termes, il n'existe pas de quai d'embarcation / débarcation.

Les voies de transport fluviales sont les suivantes :

***Sur le lac Toho :*** Tchiakpêcodji-Ahozon

***Sur la lagune côtière :***

Pahou - Agbanzin-Kpota - Avlékété

Azizakouê-Djègbadji plage

Djègbadi pont- Djègbadji hameau- Djondji-Aïdo-Mêko-Dégouè

#### **4.7.2 Communications**

La téléphonie ne semble pas encore constituer une priorité pour les populations de Ouidah. Très peu de personnes sont abonnées aux services des PTT dans les centres urbains : 505 abonnés sur 1024 lignes contre 96 abonnés sur 128 lignes pour la téléphonie rurale<sup>12</sup>. Les arrondissements de Ouidah I, Ouidah II, Ouidah III et Ouidah IV ont le téléphone qui s'étend par ailleurs aux arrondissements de Pahou et de Savi.

D'une manière générale, le développement de la Commune de Ouidah nécessite donc que des réponses claires soient apportées aux questions essentielles dont celle de la densification des infrastructures de promotion sociale des populations concernées et celle de l'amélioration des revenus et de l'accessibilité aux infrastructures.

### Les voies de communication terrestres

Type	Localisation	Distance (Km)
Voies urbaines	Voie pavée	10
	Ancienne voie inter Etat bitumée dégradée (Vassého-Ganvèhounto)	
	Voie urbaine non pavée	
Routes inter communales	Cotonou - Ouidah - Comè	
	Ouidah (carrefour Gbénan) - Kpomassè	
	Cotonou - Ouidah (par la plage)	
Routes inter arrondissements	Savi - Gakpé - Tchiakpkêcodji	12
	Ouidah - Djègbadji (route de l'esclave)	4
	Ouidah - Gbèzoumè	15
	Pahou - Avlékété	5
	Ahazon - Ouessè - Savi	11
	Pahou - Adjra - Hounvè	7
Pistes de desserte rural	Pahou - Houndjava	4
	Ouidah - Djika	3
	Akadjamè - Adounko	3
	Djègbadji - Djondji plage	16
	Sassacodji - Hounhanmédé	3
	Pahou - Houndjava - Ahouicodji	12
	Pahou - Akadjamè	3
	Gbéhonou - Aïdo	4
	Houkpè daho - Aziakouè	3
	Foucodji - bèwacodji	3

## 4.8 Commerce

Il existe six marchés dont deux journaliers et quatre périodiques. Parmi les deux marchés journaliers, le petit marché "Ahouandjigo" se trouve dans le 2ème arrondissement et s'anime peu avec des produits comme tomate, piment, oignon, poissons fumés, légumes et maïs. Notons que ces produits sont en quantité réduite. Le marché Zobè dans le 3ème arrondissement, s'anime correctement tous les jours. On y rencontre des produits comme maïs, gari, des hangars de tissus, des plantes médicinales traditionnelles, des ossements d'animaux, de la volaille, de légumes, des huiles d'arachide, de palme, de palmiste et des produits imports-exports.

Les marchés de Kpassè dans le 3ème arrondissement et Pahou dans l'arrondissement de Pahou, s'animent périodiquement et sont remplis des mêmes produits maïs, gari, manioc, sel, poissons fumés, le haricot, des hangars de tissus, des produits importés, des huiles de palme, d'arachide, palmiste, etc et divers autres produits locaux.

Les autres marchés des arrondissements de Savi et de Houakpé Daho comportent les mêmes produits que ceux des autres marchés (Kpassè et Pahou) mais en de très faible proportion puisqu'ils viennent de réouvrir. Les vendeurs proviennent des Communes les plus proches pour animer ces marchés. Quant aux usagers, ils sont

confrontés à la cherté des produits, la diminution d'affluence et l'insécurité dans les marchés.

Quatre stations services concentrées : trois au centre ville de Ouidah et un à Pahou commercialisent officiellement les produits pétroliers. Dans les zones agglomérées, on rencontre des vendeurs informels des produits pétroliers frelatés communément appelés "kpayo".

#### 4.9 Tourisme et hôtellerie

Ouidah possède un patrimoine culturel et historique assez riche. La beauté de son paysage lagunaire et de ses plages lui ont donné de nombreuses potentialités touristiques de types historique, culturel et éco-touristique. Les principaux circuits et sites touristiques de Ouidah sont :

- ***La "Route de l'Esclave"*** : Partie finale de l'itinéraire accomplie par les esclaves à Ouidah. Elle commence à la Place aux Enchères et se termine à la Porte du Non-Retour (Place aux enchères, Place de l'arbre de l'oubli, Place de la Case Zomai, Mémorial de Zoungbodji, Arbre du retour et Porte du non Retour). Ce parcours mesure environ 3 km et est jalonné par des lieux de mémoire, des monuments, et par des statuts.
- ***La Route des Pêches*** : Située le long de la côte, la route des pêches s'étend sur 30 km entre Fidjrossè (Cotonou) et la Porte du Non - Retour à Djègbadji plage (Ouidah). La Route des Pêches est caractérisée par la beauté du paysage lagunaire, des mangroves, des îles de Djondji et Djègbadji, des plages avec les cocotiers, de la façade maritime et de la pureté de la nature.
- ***La Case de Zomaci et le Mémorial du Répentir*** : Lumière éternelle, symbole du retour et de réconciliation de la Société Civile béninoise avec les peuples de la Diaspora.
- ***Plusieurs sites patrimoniaux*** : Le Musée d'Histoire de Ouidah, le musée de la famille de Souza, le Musée de la Porte du Retour, les anciennes maisons à architectures brésiliennes, les places des anciens forts (Fort portugais actuel musée d'histoire de Ouidah, Fort français, Fort anglais, Fort hollandais, Fort danois).
- ***Plusieurs sites sacrés*** : Les forêts sacrées de Savi, Kpassè, Avélékété, Houakpè-Daho ; le Temple des Pythons, plusieurs temples de Vodoun ; la Basilique et le Séminaire Saint Gall, Houhoué (maison Daagbo Hounnon), la place Ahizounmè (marché du Roi Houffon), le Zolokotin, Agadja Lègba, Guézo Lègba.

Au moins une vingtaine d'hôtels et d'auberges et de nombreux maquis et restaurants sont implantés dans la commune pour agrémenter le séjour des visiteurs. Les activités touristiques sont encore sous l'administration des services déconcentrés du MCAT. Il n'y a donc pas encore de transfert de compétences à la Mairie dans ce secteur. Sur le terrain les organisations de la société civile sont généralement peu actives dans le secteur de la culture et du tourisme sauf l'IDEE et l'ONG IDDOR.

#### **4.10 Autres Services**

##### **Activités minières**

Les activités d'exploitation des carrières de sable marin et de terre jaune constituent des sources non négligeables d'emploi et de revenus pour les populations des zones côtières de la commune. Elles constituent aussi des recettes pour les finances de la mairie. Du fait de la dégradation de l'écosystème et de l'aggravation du phénomène de l'érosion côtière, les carrières d'exploitation du sable marin ont été fermées sur décision du Conseil Communal depuis le 18 avril 2003. Seules les carrières de terre jaune sont encore exploitées. Ces carrières de terre jaune sont localisées à : Ahozon (Lakazounsa, Fonsa, Kékérégbo) ; Vassého (Hagnilocodji) et dans le quartier Zomaï sur le domaine de Souza. Il y a aussi du sable blanc à Sinféfènou. L'exploitation non - rationnelle des carrières de terre jaune génère aussi de graves problèmes environnementaux.

## **CHAPITRE V : SECTEURS SOCIAUX**

### **5.1 Santé**

Au niveau de la santé coexistent deux systèmes sanitaires : l'un traditionnel basé sur la pharmacopée et l'autre moderne organisé autour d'un centre de santé. Les guérisseurs traditionnels sont partout présents dans la Commune. Chaque quartier a au moins un guérisseur traditionnel.

#### **Principales maladies**

Les maladies les plus couramment rencontrées sont celles d'origine hydrique par exemple le paludisme, les gastro-entérites auxquelles s'ajoutent les infections respiratoires et le VIH/ SIDA. Selon le Médecin-chef de la circonscription sanitaire de Ouidah, le taux moyen de fréquentation des formations sanitaires est de l'ordre de 30%. Ce faible taux pourrait s'expliquer par la forte pratique de la médecine traditionnelle, l'automédication, le faible pouvoir d'achat, les difficultés d'accès, ...etc.

#### **Infrastructures et équipements**

Le système sanitaire moderne repose essentiellement sur l'hôpital de zone le CSCOM et les centres de santé d'Arrondissement. Cette pyramide sanitaire est renforcée par quelques centres publics (Dondji et Degoué) et privés. Il s'agit notamment, du CREDESA de renommée internationale à Pahou de l'IRSP et de quelques cliniques privées. Au nombre des centres de santé publics on dénombre : 07 CSA, 01 CSCOM, 01 hôpital de zone et le Centre National de Gérontologie. La commune dispose également d'un Centre de Promotion Sociale.

#### **Personnel de santé**

Le personnel soignant est composé de : 02 médecins, 06 infirmiers diplômés d'Etat, 09 infirmiers de santé, 15 sages-femmes, 01 matrone, 01 assistant social, 01 policier de santé, 01 technicien de laboratoire et 43 aides soignants.

### **5.2 Action sociale**

### **5.3 Education**

L'enseignement formel est matérialisé à Ouidah par la présence de tous les ordres d'enseignement : maternel, primaire, secondaire, technico-professionnel et supérieur. Il concerne essentiellement le secteur public. Le secteur privé s'annonce timidement. L'ONG Aide et Action appui des centres d'éducation surtout pour la petite enfance dans 7 villages (Bêwacodji, Kpovié, Adjara adovié, Aïdo, Azizakouè, limbahoun, et Amouléhou) pour un effectif total de 234 dont 20 pour l'année scolaire 2004-2005. Les indicateurs sur l'école primaire et maternelle se présentent comme suit :

Taux d'efficacité interne : 81,87%

Taux d'efficacité externe : 86,57%

Nombre de places assises/élèves : 0,48

Nombre d'enseignants/classes : 0,72

Nombre élèves/enseignants : 75,30

Nombre moyen d'élèves par classe : 65

Filles/garçons au primaire : 0,80

Filles/garçons à la maternelle : 1,01

#### **5.3.1 Infrastructures scolaires**

L'enseignement secondaire est assuré par 04 collèges publics dont 02 à cycles complets dans les arrondissements 1 et 2 de Ouidah, 02 CEG de 1er cycle à Pahou et Savi. Quant au secteur privé, il y intervient de façon timide et reste limité dans les arrondissements 1, 2 et 4 de Ouidah. La Commune de Ouidah est dotée de 02 Collèges d'Enseignement Techniques du premier cycle (Un CET public et un privé) qui offrent des formations en gestion, en génie civil, en menuiserie, construction métallique, mécanique, ...etc.

## 5.3.2 Effectifs scolaires par sexe

Effectif scolaire de Ouidah en 2004 - 2005

Type d'école (nombre)	Effectif			Nbre de classes disponibles	Personnel			Mobilier	Besoins majeurs
	Garçons	Filles	Total		Permanent	Contractuel	Communautaire		
Ecole Primaire Publique	11096	8876	19972	404	216	73	126	2019 tables/bancs	7450 tables/bancs
Ecole Maternelle Publique	137	138	275	10	11	0	0	260 petites chaises	15 petites chaises
Ecole primaire Privée	1185	985	2170	58			58	450 tables/bancs	635 tables/bancs
Ecole Maternelle Privée									

Source: Circonscription Scolaire de Ouidah, Effectif scolaire à Ouidah, 2003

Evolution des effectifs scolaires dans la circonscription scolaire de Ouidah

Etablissements	2001 - 2002			2002 - 2003			2003 - 2004		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Ecole Primaire Publique	10436	7647	18083	11103	8309	19412	10995	8783	19778
Ecole primaire Privée				870	624	1494	1358	1102	2460
<b>Total</b>				11973	8933	20906	12353	9885	22238

Source: Circonscription Scolaire de Ouidah, Effectif scolaire à Ouidah, 2003

### 5.3.3 Alphabétisation

Quant à l'alphabétisation, 357 apprenants ont été inscrits en 2004 dans 17 centres les statistiques et indicateurs sur l'alphabétisation en 2004 sont :

Nombre apprenants testés : 262

Nombre abandons : 95

Nombre apprenants alphabétisés : 246

Nombre échecs : 16

Taux de réussite parmi les apprenants testés : 93,89 %

Taux de réussite parmi les inscrits : 73,38%

### 5.3.4 Centres de formation

Il existe également un centre de formation universitaire à vocation internationale : l'Institut Régional de Santé Publique (IRSP) ; c'est une structure de formation paramédicale de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Il y a aussi le séminaire Saint Gall pour la formation des

prêtres de l'église catholique du Bénin. L'enseignement informel est assuré par l'ONG *ELOCE* à l'intention des *Vodounsi*. En dehors de ce cas, c'est l'aspect pratique qui est développé dans les différents ateliers.

## 5.4 Arts, culture, sports et loisirs

(A compléter ultérieurement)

## CHAPITRE VI : RESSOURCES FINANCIERES

Les ressources financières propres de la commune sont essentiellement fiscales. Aux termes des articles 7 à 15 de la loi 98-007 du 12 Février 1998 portant régime financier des collectivités locales au Bénin, la nomenclature des ressources se résume comme suit :

### Nomenclature des ressources adaptées à la Commune

	RESSOURCES	DEPENSES
R E C E T T E S  D E  F O N C T I O N N E M E N T	<b>1 - Recettes Fiscales</b>	
	<b>1.1 - <u>Impôts directs</u></b>	
	- Foncier bâti et non bâti	
	- Patentes et licences	
	- Taxes sur armes à feu	
	<b>1.2 - <u>Impôts indirects</u></b>	
	- Taxe de parage	
	- Taxe sur pirogues et barques motorisées	- Dépenses de personnel
	- Taxe sur vente de boisson fermentée de préparation artisanale	
	- Taxe sur la publicité	
- Taxe sur les affiches		
- Taxe sur taxis villes à 2 ou 4 roues	- Autres dépenses de fonctionnement	
- Part communale de la taxe touristique		
- Part communale de la TVA perçues au cordon douanier		
- Part communale de la taxe sur les carrières et mines		
<b>2 - Recettes des prestations de service</b>		
- Taxes ou redevances pour l'électricité et l'eau	- Subventions -autres transferts courants	
<b>3 - Produits du patrimoines et assimilés</b>		
<b>4 - Taxes et redevances d'hygiène, salubrité publique et services funéraires</b>		
- Taxes d'enlèvement des ordures ménagères		
<b>5 - Excédent du fonctionnement de l'exercice précédent</b>		
<b>6 - Subventions ou dotations du fonctionnement de l'Etat ou toute autre personne physique ou morale</b>		
<b>7 - Recettes diverses</b>		



La mobilisation des ressources financières est assurée par le service marchand de la commune et le service des impôts (Centre des Impôts des Petites Entreprises (CIPE)). La commune dispose de la matière imposable mais, le recouvrement des impôts locaux rencontre des difficultés dont les plus importantes sont : l'insuffisance de personnel qualifié et d'équipement adéquat ; le manque de civisme fiscal ; le repérage difficile des adresses ; et le faible taux d'identification de la matière imposable.

## 6.1 Evolution du budget communal

La commune bénéficie des ressources financières provenant de l'Etat béninois : les subventions au titre de l'exercice budgétaire, de la subvention de substitution de la taxe civique. Elles sont directement intégrées au budget de la Commune. D'autre part, l'Etat a directement investi dans plusieurs secteurs, notamment la santé, l'éducation, les routes et ouvrages d'art, les marchés. Ce dernier cas persiste du fait du non transfert des compétences prévues par la loi 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin.

Evolution des budgets de fonctionnement et d'investissement de 2000 à 2004					
Années	Recettes Totales	Dépenses d'investissement	Investissements par rapport au budget total (%)	Dépenses de fonctionnement	Fonctionnement par rapport au budget total (%)
2000	77 290 582	2 916 000	3,77	74 374 582	96,23
2001	106 574 875	10 074 510	9,45	96 500 365	90,55
2002	235 951 521	54 994 208	23,31	180 957 313	76,69
2003	167 951 130	20 403 875	12,15	147 547 255	87,85
2004	499 371 592	153 888 734	30,82	345 488 858	69,18
<b>Moyenne</b>	<b>217 427 940</b>	<b>48 455 465,40</b>	<b>15,90</b>	<b>168 973 674,60</b>	<b>84,10</b>

Source: SAF / Mairie Ouidah

## 6.2 Recettes

Evolution des recettes d'impôt de 2000 à 2004				
Années	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation (%)	Taux de progression (%)
2000	84 500 000	77 290 582	91,47	0
2001	90 000 000	106 574 875	118,42	29,46
2002	126 000 000	235 951 521	187,26	58,14
2003	175 748 337	167 951 130	95,56	-48,97
2004	260 681 903	243 916 488	93,57	-2,03
<b>Moyenne</b>	<b>147 386 048</b>	<b>166 336 919</b>	<b>117,26</b>	<b>7,32</b>

Source: SAF / Mairie Ouidah

## 6.3 Dépenses

Les dépenses de la commune sont essentiellement concentrées sur le fonctionnement (84 % des investissements). Cette situation de déséquilibre des dépenses est largement en défaveur de la réalisation des infrastructures sociocommunitaires indispensables pour le développement de la Commune.

## CHAPITRE VII : CONTRAINTES ET ATOUTS DE LA COMMUNE

L'analyse du diagnostic du développement de la Commune de Ouidah a permis de dégager les atouts, les contraintes, les opportunités et les menaces dans les secteurs productifs et socio-économiques (tableau ci-après). Les atouts majeurs à valoriser, les opportunités majeurs à saisir, les contraintes et les menaces majeurs à réduire en vue d'insuffler à la Commune un dynamisme pour le développement socio-économique sont résumés dans le tableau suivant. Il présente la synthèse des ACOM qui constituent la problématique de développement.

Les atouts, contraintes, opportunités et menaces des secteurs productifs et socio-économiques de la Commune	
<b>ATOUTS</b> (Situations internes positives)	<b>CONTRAINTES</b> (Situations internes négatives)
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accroissement des recettes fiscales</li> <li>▪ Richesse du patrimoine culturel, historique et la beauté du paysage lagunaire et des plages</li> <li>▪ Existence d'un vaste réseau lagunaire et d'étendues plaines d'inondation et de marécages</li> <li>▪ Existence d'une société civile locale dynamique et de la diaspora assez active en matière de commerce, de PME et de PMI</li> <li>▪ Proximité avec Cotonou et intercommunalité avec Kpomassè, Grand-Popo, Abomey-Calavi, Tori-Bossito et Allada</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prestations peu satisfaisantes des services publics et de l'administration locale</li> <li>▪ Insuffisances d'infrastructures socio-économiques</li> <li>▪ Insuffisances des capitaux pour l'investissement dans la production, la transformation et le commerce</li> <li>▪ Dégradation de l'écosystème aquatique, des terres agricoles, des atouts historiques et touristiques</li> <li>▪ Mauvaise compréhension du contexte de la décentralisation par les populations</li> </ul>
<b>OPPORTUNITES</b> (Situations externes positives)	<b>MENACES</b> (Situations externes négatives)
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Projet gouvernemental de viabilisation de la zone industrielle GAKPE</li> <li>▪ Projet gouvernemental d'aménagement de la Route des Pêches</li> <li>▪ Coopération décentralisée avec les villes de Melun-Poignonnet et Ville Neuve d'Asc</li> <li>▪ Diversité des appuis techniques et financiers offerts par les projets et programmes de développement en cours d'exécution dans la Commune: Aide et Action, Projet Lagune, PADPPA, PADFA, AGETIB, PRODECOM, PDDC, SONEB, SBEE...etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non transfert des compétences prévues par les textes et lois sur la Décentralisation</li> <li>▪ Grèves répétées dans l'enseignement</li> <li>▪ Faible recrutement dans les services déconcentrés de l'Etat</li> <li>▪ Non tenue des élections des Conseils de villages</li> <li>▪ érosion</li> </ul>

Tableau 16: Atouts, Contraintes, Opportunités et Menaces des secteurs productifs et socio-économiques de la Commune, secteur par secteur

Les atouts, contraintes, opportunités et menaces des secteurs productifs et socio-économiques de la Commune	
secteur par secteur	
<b>SANTE ET ACTIONS SOCIALES</b>	
<b>A tous:</b>	<b>Contraintes:</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pyramide sanitaire quasi complète</li> <li>▪ Existence de cliniques privées dans certains arrondissements</li> <li>▪ Existence d'ONG évoluant dans le secteur de la santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prestations sanitaires peu satisfaisantes</li> <li>▪ Insuffisance de CSA, d'équipements et de salles d'hospitalisation</li> <li>▪ Insuffisance de personnel de santé et d'actions sociales</li> <li>▪ Faible fréquentation des centres de santé</li> <li>▪ Manque de collaboration entre le système de santé moderne et le système traditionnel</li> <li>▪ Centres de santé non éclairés, sans eau et sans moyens de communication</li> <li>▪ Enclavement de certains centres (Dégoué)</li> <li>▪ Insuffisance de centres sociaux</li> </ul>
<b>Opportunités:</b>	<b>Menaces:</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence de formations sanitaires intercommunales et nationales: Hôpital National de Zone et Centre de Gérontologie</li> <li>▪ Existence de structures régionales de formation IRSP</li> <li>▪ Existence de programmes de nutrition à base communautaire (PBC)</li> <li>▪ Disponibilité de la DDSP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Risques fréquents d'épidémies de maladies hydriques et du paludisme</li> <li>▪ MST / VIH-SIDA</li> </ul>
<b>EDUCATION</b>	
<b>A tous:</b>	<b>Contraintes:</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Volonté manifeste des populations à scolariser les enfants et à participer à la réalisation des modules de classes</li> <li>▪ Motivation et dynamisme de certaines associations de parents d'élèves</li> <li>▪ Existence d'une élite de renommée nationale et internationale</li> <li>▪ Existence d'anciens enseignants retraités et disponibles</li> <li>▪ Existence d'ONG locales d'appui à l'éducation des adultes et à l'alphabétisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maladies hydriques fréquentes dans les villages</li> <li>▪ Enseignants communautaires peu qualifiés</li> <li>▪ Fort taux de déperdition scolaire</li> <li>▪ Faible taux de scolarisation des filles</li> <li>▪ Insuffisance de salles de classe, d'équipement et de matériels didactiques</li> <li>▪ Pauvreté des parents d'élèves</li> <li>▪ Faible communication entre l'administration locale et le système éducatif</li> <li>▪ Insuffisance de CEG dans les arrondissements ruraux</li> <li>▪ Insuffisance de second cycle de CEG et CET</li> </ul>
<b>Opportunités:</b>	<b>Menaces:</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Projets de Aide et Action</li> <li>▪ Existence de partenaire d'appui au développement du système éducatif</li> <li>▪ Mesures sociales pour le recrutement des enseignants communautaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Grèves persistantes dans l'éducation</li> <li>▪ Non transfert des compétences par le Gouvernement</li> <li>▪ Gel de recrutement des enseignants par l'Etat</li> </ul>
<b>EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT</b>	
<b>A tous:</b>	<b>Contraintes:</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence d'ONG dans le secteur</li> <li>▪ Nappe phréatique accessible</li> <li>▪ Disponibilité de la population à consommer l'eau potable</li> <li>▪ Existence d'associations des usagers de leau dans certains villages</li> <li>▪ Projet de réalisation d'une décharge finale des ordures de Ouidah et de Cotonou dans le village de Ouessè</li> <li>▪ Existence des agents sanitaires et d'hygiène</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Insalubrité dans les quartiers de ville</li> <li>▪ Faible adhésion des populations au système de pré collecte des ordures domestiques</li> <li>▪ Mode de consommation polluant, notamment l'usage des sachets plastiques</li> <li>▪ Insuffisance d'eau potable dans les villages, écoles et hôpitaux des arrondissements ruraux</li> <li>▪ Insuffisance d'extension et de densification du réseau d'adduction d'eau de la SONEB en milieu urbain</li> <li>▪ Coût du m<sup>3</sup> d'eau de la SONEB élevé pour les ménages</li> <li>▪ Absence d'un coût de branchement social</li> <li>▪ Manque d'infrastructures de regroupement et de traitement des ordures ménagères</li> <li>▪ Insuffisance des infrastructures de drainage des eaux pluviales</li> <li>▪ Insuffisance des cimetières</li> </ul>
<b>Opportunités:</b>	<b>Menaces:</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Services de l'hydraulique</li> <li>▪ SONEB</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pollution des eaux de surfaces</li> <li>▪ Facilité pour les commerçants de mauvaise foi de déverser sur Ouidah les denrées avariées et prohibées de Cotonou</li> </ul>

CULTURE, LOISIRS ET SPORTS	
<b>Atouts:</b>	<b>Contraintes:</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Patrimoine culturel et historique assez riche</li> <li>Ouidah, berceau du vodoun</li> <li>existence de deux centres culturels (Maison de la culture de Ouidah et Centre culturel du Fort Français)</li> <li>Existence d'une multiplicité de danses traditionnelles</li> <li>Existence de troupes théâtrales, de clubs de jeux, de clubs de sport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Insuffisance des terrains de sport</li> <li>Faible formation et encadrement des équipes sportives</li> <li>Mauvaise gestion du matériel sportif</li> <li>Manque de domaines publics pour construction de terrains de sport</li> <li>Manque de compétitions sportives et culturelles</li> <li>Insuffisance des maisons de loisirs</li> <li>Absence de politique communale d'organisation de culture, loisirs et sport</li> </ul>
<b>Opportunités:</b>	<b>Menaces:</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence de projets de construction de terrains de sport et centres de loisirs dans certains arrondissements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non transfert des compétences et ressources à la commune</li> </ul>
HOTELLERIE ET TOURISME	
<b>Atouts:</b>	<b>Contraintes:</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Beauté du paysage lagunaire et des plages</li> <li>Existence de plusieurs sites touristiques</li> <li>Existence de belles plages et d'une façade maritime sur une quarantaine de kilomètres</li> <li>Présence de plusieurs hôtels et cinémas</li> <li>Fête annuelle de Ouidah et Fête du Vodoun</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mauvaise organisation des activités touristiques</li> <li>Insuffisance de capacité des guides touristiques et des gestionnaires de sites touristiques</li> <li>Insuffisance d'infrastructures de tourisme</li> <li>Absence de transport adapté au tourisme</li> <li>Insuffisance de techniciens et de guides spécialisés en tourisme</li> <li>Manque de communication et d'actions de marketing sur les produits touristiques de Ouidah</li> <li>Insuffisance de diversité des produits touristiques</li> </ul>
<b>Opportunités:</b>	<b>Menaces:</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet "Route des Pêches" initié par le Gouvernement du Bénin</li> <li>Plusieurs festivals et fêtes: Quintessence, FITHEB...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transfert des compétences non encore effectif</li> <li>Perte des atouts touristiques des sites</li> </ul>
HABITAT ET URBANISME	
<b>Atouts:</b>	<b>Contraintes:</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Démarrage de 4 projets de lotissements dans les Arrondissements Urbains, Pahou, Akadjamé et Avékété</li> <li>Habitat quasiment en matériaux définitifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poussée démographique</li> <li>Occupation anarchique des sols et de l'espace communal</li> <li>Lenteur du lotissement</li> <li>Conflits fonciers et domaniaux</li> </ul>
<b>Opportunités:</b>	<b>Menaces:</b>
ENERGIE	
<b>Atouts:</b>	<b>Contraintes:</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence de 4 stations d'essence</li> <li>SBEE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accès difficile aux produits pétroliers</li> <li>Faible extension du réseau électrique</li> <li>Moyens limités des populations pour avoir accès à l'énergie électrique</li> <li>Baisse de tension et coupures répétées du courant</li> </ul>
<b>Opportunités:</b>	<b>Menaces:</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet d'extension du réseau électrique de certains arrondissements (Gakpé)</li> <li>Projet GAZODUC</li> <li>Projet bois de feu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Coût élevé des produits pétroliers et de l'électricité</li> </ul>

ROUTES, PISTES ET TRANSPORT	
<b>Atouts:</b>	<b>Contraintes:</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Relief peu accidenté et favorable à l'ouverture des pistes et des voies</li> <li>Ouidah, ville géographiquement bien positionnée par rapport aux grandes villes du pays et aux pays voisins comme le Togo, le Ghana et le Nigéria</li> <li>Existence de latérite pour la réfection et la construction des voies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Routes et pistes dégradées</li> <li>Voies trop étroites</li> <li>Insuffisance de pavage des voies urbaines</li> <li>Faible entretien des pistes rurales</li> <li>Nombreuses gares routières informelles</li> <li>Gare ferroviaire de Ouidah désaffectée</li> <li>Saturation de la gare ferroviaire de Pahou</li> <li>Inexistence de taxi auto</li> <li>Faible organisation des zemidjans</li> <li>Manque de ponceux et de ponts</li> <li>Villages et hameaux difficiles d'accès</li> <li>Transport lagunaire rudimentaire</li> </ul>
<b>Opportunités:</b>	<b>Menaces:</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Gare ferroviaire à Pahou</li> <li>Projet du Gouvernement pour le pavage de la Route des Pêches</li> <li>Projet du Gouvernement pour le bitumage de la voie Ouidah-Allada</li> <li>AGETIB, PGUD, PDDC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Erosion</li> </ul>
COMMERCE, ARTISANAT, PME ET PMI	
<b>Atouts:</b>	<b>Contraintes:</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Ouidah, ville géographiquement bien positionnée par rapport aux grandes villes du pays et aux pays voisins comme le Togo, le Ghana et le Nigéria pour les échanges commerciaux</li> <li>Existence de marchés assez animés: Kpassè, Zobè, Pahou</li> <li>Fort dynamisme des femmes dans le petit commerce</li> <li>Existence de structures de micro-finance: CLCAM, PADME...</li> <li>Disponibilité des produits agricoles: maïs, manioc, palmier à huile, coco, poisson pour la transformation</li> <li>Existence d'une diaspora très active en matière de commerce, PME et PMI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Insuffisance de culture entrepreneuriale</li> <li>Insuffisance de fonds de roulement et d'investissement</li> <li>Prépondérance du secteur informel</li> <li>Insuffisance de connaissance des techniques améliorées</li> </ul>
<b>Opportunités:</b>	<b>Menaces:</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Proximité avec les marchés de Cotonou</li> <li>Projet de viabilisation de de la zone industrielle GAKPE par le Gouvernement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Concurrence déloyale des produits importés avec les produits locaux</li> </ul>
AGRICULTURE, PECHE ET ELEVAGE	
<b>Atouts:</b>	<b>Contraintes:</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Aptitude culturale des sols favorable à plusieurs cultures vivrières, maraîchères et de rente: maïs, manioc, palmier à huile, coco</li> <li>Savoir-faire endogène des pêcheurs</li> <li>Présence des ONG spécialisées dans l'animation communautaire</li> <li>Existence de plusieurs organisations paysannes et une coopérative d'Aménagement Rural</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Equipements agropastoraux et de pêches rudimentaires</li> <li>Insuffisance de connaissance des techniques améliorées</li> <li>Accès difficile aux financements</li> </ul>
<b>Opportunités:</b>	<b>Menaces:</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Projets du CeRPA: PAGER, PDFM, Projet Lagune, PADPPA, PADFA</li> <li>Forte demande des produits agricoles et des produits halieutiques à Cotonou</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Persistance d'épidémies de peste aviaire et peste porcine africaine</li> <li>Pillage des ressources halieutiques par les amateurs étrangers</li> </ul>

RESSOURCES NATURELLES	
<b>Atouts:</b>	<b>Contraintes:</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Plusieurs reliques de forêts sacrées</li> <li>Forêt classée de 300 ha à Ahouicodji-Fonsa</li> <li>Vastes étendues de plantations de palmiers à huile et de cocotiers comme source de revenu</li> <li>Existence de vastes étendues de plaines d'inondation et de marécages offrant des possibilités pour la pisciculture, les cultures maraîchères et rizicoles</li> <li>Existence de carrières de terre jaune</li> <li>Ecosystème constitué d'une diversité floristique et faunique</li> <li>Tradition de respect des forêts sacrées</li> <li>Existence d'ONG oeuvrant dans le secteur de l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dégradation des écosystèmes aquatiques: ensablement, assèchement des plans d'eau, destruction des végétations aquatiques</li> <li>Dégradation des forêts sacrées et de la forêt classée</li> <li>Dégradation des plantations de cocotiers et des palmeraies</li> <li>Exploitation non contrôlée des carrières de terre jaune</li> <li>Insuffisance des terres cultivables</li> <li>Pollution sonore par les buvettes et autres lieux de détente et le trafic routier</li> <li>Déboisement abusif pour satisfaire la forte demande de bois de feu et des perches</li> <li>Insuffisance d'efforts de plantations privées</li> </ul>
<b>Opportunités:</b>	<b>Menaces:</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>ABE / Projet Lagune</li> <li>PADPPA, Projet bois de feu Phase II</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non transfert des compétences pronées per la Décentralisation</li> </ul>
ADMINISTRATION ET FINANCES LOCALES	
<b>Atouts:</b>	<b>Contraintes:</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Accoissement des recettes fiscales</li> <li>Existence des services civils déconcentrés et d'ONG dans plusieurs secteurs</li> <li>Existence de la radio locale KPASSE</li> <li>Intercommunalité avec les communes lagunaires côtières: Ouidah Abomey-Calavi, Grand-Popo, Kpomassè et comè</li> <li>Réhabilitation en cours des infrastructures administratives existantes</li> <li>Existence du Centre des Impôts de Petites Entreprises (CIPE) de Ouidah à fort taux de recouvrement des taxes et impôts</li> <li>Existence du Services de Trésorerie</li> <li>Existences de matières imposables importantes</li> <li>Existence d'un Service Marchand et d'un Service de Planification de la Commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Insuffisance du personnel qualifié dans tous les secteurs</li> <li>Collaboration peu dynamique entre l'administration locale, les organisations de la société civile et la diaspora</li> <li>Faible couverture téléphonique et radio-télévisuelle</li> <li>Mauvaise compréhension du contexte de la Décentralisation par les populations</li> <li>Baisse de motivation et d'engagement des chefs de village</li> <li>Vétusté des infrastructures des services déconcentrés de l'Etat</li> <li>Insuffisance d'informatisation des services de la Mairie</li> <li>Personnel vieillissant</li> <li>Incivisme fiscal</li> <li>Faible participation de la commune à la réalisation des infrastructures communautaires</li> <li>Faible taux d'identification de la matière imposable</li> </ul>
<b>Opportunités:</b>	<b>Menaces:</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Décentralisation effective</li> <li>PRODECOM, PDDC...</li> <li>Coopération décentralisée avec les villes de Melum-Poïçonnet et Ville Neuve d'Asc</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non transfert des compétences aux communes</li> <li>Non tenue des élections de quartiers et de villages</li> <li>Développement du secteur informel</li> </ul>
ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE	
<b>Atouts:</b>	<b>Contraintes:</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Société civile dynamique et diversifiée</li> <li>Volonté de mobilisation de la diaspora</li> <li>Existence formelle d'un cadre de concertation avec l'administration locale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faible concertation entre les organisations de la société civile</li> </ul>
<b>Opportunités:</b>	<b>Menaces:</b>
SECURITE	
<b>Atouts:</b>	<b>Contraintes:</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence de la Brigade de Gendarmerie à Ouidah et d'un poste avancé à Pahou</li> <li>Existence d'un commissariat de Police à Ouidah</li> <li>Accès facile aux arrondissements</li> <li>Existence d'éclairage public à Ouidah urbain</li> <li>Patrouilles diurnes et nocturnes, visites des secteurs</li> <li>Bonne collaboration entre les autorités locales et les forces de sécurité publique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Insuffisance d'éclairage publics dans la ville et dans les villages</li> <li>Réticence des populations à coopérer avec les forces de sécurité publique</li> <li>inexistence de la barque motorisée pour faciliter l'accès aux zones lacustres</li> <li>Insuffisance du budget alloué aux services de sécurité publique</li> <li>Consommation de stupéfiant, délinquance juvénile, insécurité grandissante</li> <li>Fréquence des cas de conflit, de vols et de coups et blessures</li> <li>Non fonctionnement des structures traditionnelles de sécurité</li> <li>Création de groupe d'autodéfense non autorisés</li> </ul>
<b>Opportunités:</b>	<b>Menaces:</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence d'un camp militaire et d'une prison civile à Ouidah</li> <li>Existence des sociétés privées de sécurité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Trafic de stupéfiant liés à la perméabilité des frontières</li> <li>refuge des bandits de Cotonou à Ouidah</li> </ul>

## **CHAPITRE VIII : PRINCIPALES FILIERES PORTEUSES**

### **La Commune de Ouidah appartient à la zone agro-écologique n°7 « zone des Pêcheries »**

Cette zone est caractérisée par les cultures vivrières (maïs, manioc, riz, niébé, ananas) et les cultures industrielles (arachide), on a les cultures pérennes: teck, acacia, palmiers à huile, agrumes et les cultures maraîchères. En matière de production animale, on rencontre l'élevage porcin, l'embouche de petits ruminants et de porcins, l'aviculture, l'héliciculture et l'aulacodiculture. La pisciculture en étang, en enclos, en acadja se pratiquent également. Le principal produit de transformation est le palmier à huile. Pour ce qui est des services, la distribution d'intrants est en expansion.

### **Choix des filières porteuses au niveau de la zone**

L'aviculture, l'élevage de petits ruminants, la pisciculture, les cultures maraîchères, le maïs, le palmier à huile, la banane plantain, l'élevage non conventionnel, la canne à sucre, les porcins, les crevettes, les noix de coco, le tourisme et l'hôtellerie sont d'une manière générale les filières capables d'assurer le développement économique de la région.

Les raisons ayant motivé ce choix sont les suivantes : amélioration des revenus des producteurs, existence de marché d'écoulement favorable, existence de terres noires disponibles et fertiles, existence de puits artésiens et de bas-fonds, existence de plans d'eau et de bas-fonds, les habitudes alimentaires, existence de verdure toute l'année pour les rongeurs, proximité de grandes villes (Cotonou, Porto-Novo), proximité du Nigeria comme marché potentiel, existence d'usine artisanale de transformation en rhum, jus et sirops, existence de sites touristiques attractifs à valoriser, existence de potentialités, l'opportunité de mise en œuvre du projet de la vallée de l'Ouémé et autres, etc.

### **Filières leviers de développement économique local au niveau de la zone**

Dans cette multitude de possibilités, les communes ont pu dégager des filières levier pour leur développement économique. Elles se résument à 4 à savoir : palmier à huile, cultures maraîchères, tourisme et hôtellerie, production halieutique (pêche et pisciculture). L'identification d'une filière porteuse unique pouvant servir de levier pour la promotion de l'économie locale place le palmier à huile en tête dans la zone (Bopa, Athiémé, Adjohoun) suivi par le tourisme (Cotonou, Ouidah). Les cultures maraîchères (Sèmè-Podji), la riziculture (Dangbo), la production du maïs (Comè) et la production halieutique (Aguégus) ont été retenues par une commune chacune.

Les raisons de ces choix sont: existence de terre noire fertile, disponibilité de bas-fonds, marché d'écoulement disponible, existence de plusieurs dérivés (sous-produits), commercialisation facile, création d'emplois, site approprié (Village Maraîcher de Sèmè-Podji de 400ha), projet route des pêches (intercommunalité Cotonou-Ouidah-Calavi), importante source de revenus.

### **Identification des filières porteuses au niveau de la Commune de Ouidah**

Les cinq (5) principales filières porteuses au niveau de la commune identifiées au cours de l'atelier régional organisé le 02 février 2006 à Ouidah se présentent comme suit :

<b>Filières</b>	<b>raisons</b>
Tourisme et Hôtellerie	Existence de sites reconnus par l'UNESCO
Palmier à huile, cultures maraîchères,	Disponibilité de terres et zones marécageuses
Pêche	Zones lagunaires et océaniques
Industrie	Création d'une zone industrielle
Mines, carrières, terre jaune	Terre jaune, existences de nombreuses carrières exploitables



## CHAPITRE IX : PERSPECTIVES

Les orientations stratégiques de développement de la commune ont été définies à partir de la synthèse communale des atouts, contraintes, opportunités et menaces par secteur. Leur croisement a permis de formuler les orientations sur la base des principes suivants :

### ***Stratégies externes :***

- Saisir les opportunités en utilisant les atouts et en éliminant les contraintes
- Réduire les menaces en utilisant les atouts et en éliminant les contraintes

### ***Les stratégies internes :***

Utiliser les atouts pour saisir les opportunités et réduire les menaces

D'ici à l'an 2020, Ouidah est une commune dynamique, un cadre de référence avec des infrastructures et des équipements suffisants, un rayonnement culturel et touristique où les potentialités valorisées assurent aux populations un niveau de vie décent et une qualité de vie dignes des sociétés modernes

Cinq (05) orientations stratégiques de développement ont été retenues pour la commune de

Ouidah et se présentent comme suit :

- Mobiliser les populations et valoriser l'existence des partenaires au développement pour doter la commune d'infrastructures socioéconomiques adéquates.
- Poursuivre les lotissements en cours, les élargir aux autres arrondissements pour faciliter les opérations d'urbanisation, d'assainissement et mieux faire face aux contraintes de la poussée démographique.
- Valoriser le patrimoine culturel et historique, le paysage lagunaire et marin pour développer l'écotourisme, les loisirs et le sport.
- Promouvoir le développement participatif en améliorant la compréhension des enjeux de la décentralisation au sein de la population, la capacité de gestion de l'administration locale et la coordination des actions de la société civile.
- Lever les contraintes d'équipements et de financement pour favoriser le développement des activités rurales, commerciales et la promotion des petites et moyennes entreprises/industries.

## *Stratégies communales de valorisation des filières.*

### **Palmier à huile**

Les communes devront se concentrer sur l'appui à l'amélioration des plantations villageoises par :

- La production des plants de qualité par les pépiniéristes privés
- Le développement des petites et moyennes plantations par la mise en place d'un système de crédit à moyen terme
- L'encadrement des petits planteurs et l'organisation de la collecte des régimes
- L'appui aux groupements de femmes pour la transformation et la vente de l'huile de palme aux industriels
- L'appui pour l'introduction des presses à huile.
- Instaurer une bonne gestion des coopératives d'aménagement rural et négocier avec les planteurs pour aplanir les querelles autour des activités de la filière.

### **Tourisme et Hôtellerie**

Les communes devront s'évertuer à organiser:

- l'identification d'autres sites touristiques,
- la valorisation des ressources naturelles,
- l'amélioration de la capacité et de la qualité des lieux d'hébergements et d'accueil des touristes et former le personnels.
- Amener les différents acteurs à un professionnalisme de l'organisation culturelle et touristique.

## CONCLUSIONS GENERALES ET RECOMMANDATIONS

Il existe actuellement le PDC qui est un outil précieux de travail pour les acteurs de la Commune à savoir le Maire, le Conseil Communal, le Secrétaire Général, les services de la mairie, les organisations de la société civile et les partenaires au développement.

Il doit être adopté par le conseil communal, vulgarisé et mise en oeuvre

La mobilisation des ressources humaines et financières pour la mise en oeuvre doit être assurée au moins à 90 % des actions programmées pour les 5 ans. Cependant certaines situations peuvent constituer d'obstacles ou des risques pouvant compromettre la mise en oeuvre efficiente du PDC. Il s'agit notamment de :

- une forte politisation du Conseil Communal ;
- la non prise en compte des intérêts des groupes minoritaires ;
- la défaillance au niveau des organes de contrôle et de suivi de la mise en application du PDC
- l'insuffisance de transfert des compétences aux communes par le gouvernement de l'Etat béninois

En vue d'aider à relever les défis d'assurer le bien être à toutes les couches de la population, il est recommandé de :

- Laisser les considérations partisans dans la mise en oeuvre du PDC, de prendre suffisamment du recul et de se mettre résolument au travail ;
- Elaborer et de mettre, au début de chaque année, le plan annuel communal à la disposition de tous les acteurs de la Commune.

## **BIBLIOGRAPHIE**

PRODECOM (2006) : Résultats Atelier Régional sur le rôle des communes dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses, Zone agro-écologique V, Atelier de Bohicon, 8 février 2006

Décrets d'application des lois de la Décentralisation, Mission de Décentralisation, Oct. 2005

Le Guide du Maire, Mission de Décentralisation Oct. 2005

Atlas Monographique des Communes du Bénin, 2001

Ministère de la Santé Publique : Annuaire statistique sanitaire, 2004

INSAE, RGPH2, (Février, 1992), Fichiers villages, Mai 2004

INSAE, RGPH3, (Février 2002), Résultats Définitifs, Décembre 2003

Plan de Développement Communal de la Commune (PDC) de Ouidah, Avril 2005

Plan de Développement Economique et Social (PDES) de Ouidah, Août 2004

Comptes administratifs de la Commune de Ouidah de 1998 à 2002

Rapport CeCPA Ouidah, Kpomassè, 2005

Rapport CeRPA Ouidah, Kpomassè, 2005

Enquête Circonscription scolaire de Ouidah, Effectif scolaire de Ouidah, 2003

Rapport de SAF / Mairie de Ouidah